

Chargeant Monsieur **Albert AGOSSOU**, Ministre Délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'intérim de Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO**, Ministre des Affaires Etrangères, pour compter du **lundi 06 au Mercredi 14 mars 2007**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, et les décrets 2006-622 du 29 novembre et 2007-02 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;

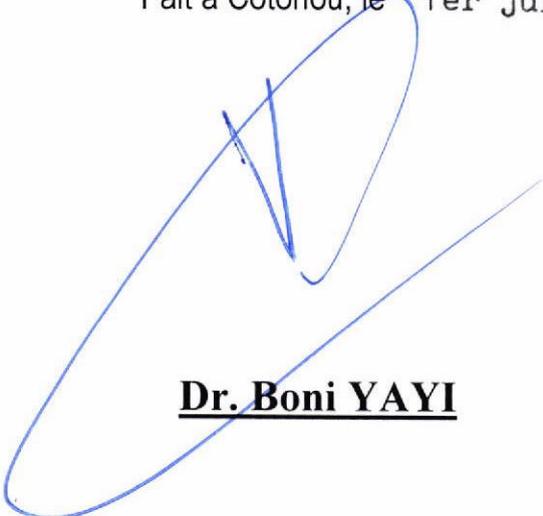
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 06 mars 2007, Monsieur **Albert AGOSSOU**, Ministre Délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur auprès du Ministre des Affaires Etrangères est chargé de l'intérim de Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1^{er} juin 2007

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI